



La lettre du groupe des démocrates et des républicains



TOUT ÇA POUR ÇA...

Pour cette première plénière opérationnelle du nouveau mandat Dusserre, nous ne nous faisons guère d'illusions. La déclaration de politique générale prononcée sans grande conviction par le président réélu le mois dernier nous avait déjà alertés. Mais tout de même ! Il était difficile d'imaginer séance plus creuse et plus vide de contenu que celle du 17 mai dernier. Une succession de dossiers administratifs, aucun dossier porteur d'espoir pour l'avenir du département. «Priorité Hautes-Alpes», le slogan de campagne de la majorité, est hélas devenu «Circulez, il n'y a rien à voir».

On nous a promis du concret pour les prochaines plénières. Je veux bien. Mais je doute que dans l'avenir cette équipe puisse impulser une dynamique nouvelle dans le département. Nous verrons bien.

À vrai dire, elle semble avoir épuisé en un mandat les idées qui avaient été lancées sous la majorité TRUPHEME: carte jeunes, transports départementaux, Agenda 21. D'autant que les marges de manœuvre financières ont été rognées, et que la dette, ainsi que nous l'avions prévu, frisera en 2011 les 200 millions d'euros !

Le grand sujet, dont la presse se fait l'écho, c'est la volonté affichée d'équiper le département en très haut débit d'internet. Comme si les villages de nos montagnes avaient besoin d'autre chose que ce qui se fait actuellement pour les particuliers, la technique de l'ADSL!

Il ne faut pas sortir de Saint-Cyr pour savoir que cette ambition connaîtra le même sort que le projet Bluwan au Sauze-du-Lac, projet délirant qui s'est fracassé sur le mur de la réalité.

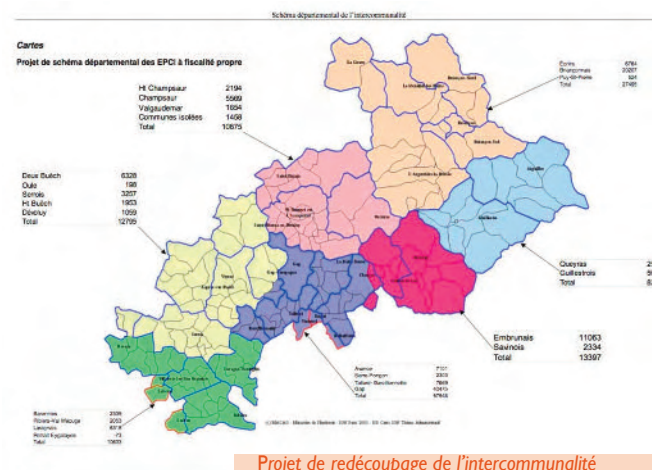
Il y avait pourtant tellement à faire en matière d'économies et de production d'énergies renouvelables, une magnifique carte à jouer pour les Hautes-Alpes.

Quand on se souvient du débat politique que de la campagne électorale récente, on a envie de se dire «Tout ça pour ça...»



Christian Graglia

INTERCOMMUNALITÉ : LE CONSEIL GÉNÉRAL AUX ABONNÉS ABSENTS



Avec l'arrivée du printemps, le département des Hautes-Alpes est en émoi.

L'État a en effet décidé qu'il fallait diminuer le nombre d'intercommunalités.

La Préfète, Mme Prime, a donc proposé à l'ensemble des territoires une carte des intercommunalités nouvelles. Cette carte, qui réduit par fusions successives les 20 intercommunalités du département au nombre de 7 s'appliquera en décembre 2011 sauf si une majorité d'élus des 2/3 s'y oppose, dans le cadre de la CDCI.

Inutile de préciser qu'on s'agite dans le Landernau.

Et chacun d'y aller de ses propositions et contre-propositions, une véritable cacophonie.

On a vu récemment le grand charivari créé par le projet de fusion entre Gap et la

vallée de l'Avance qui a fini par avorter.

En réalité, nous pensons que le problème est pris à l'envers. Car le fil conducteur choisi est celui du périmètre, et l'expérience prouve que c'est par son projet qu'un territoire se définit. C'est le projet qui détermine le périmètre, non l'inverse.

Il aurait donc fallu qu'une réflexion soit

conduite dans les communautés existantes pour voir quels territoires pourraient s'accorder sur quels projets.

Qui, mieux que le Conseil général, aurait pu impulser cette réflexion?

Eh bien ce n'est pas l'avis du président Dusserre qui, interpellé lors de la plénière du 17 mai dernier, a indiqué qu'il s'en lavait les mains.

«C'est l'affaire des maires et des présidents de communautés de communes» a-t-il déclaré.

En d'autres termes, le département des Hautes-Alpes est sens dessus dessous, mais cela ne concerne pas le président du Conseil général !

On en arrive à se poser la question: «mais à quoi sert donc M. Dusserre?»



AIDE AUX COMMUNES : ON MARCHÉ SUR LA TÊTE !

par Bernard Allard-Latour, co-président du GDR



communes, en créant deux enveloppes.

L'exécutif départemental avait fixé lui-même il y a trois ans les règles d'attribution des aides aux communes, en créant deux enveloppes.

L'une (2,5M €) réservée aux projets de taille modeste, intitulés projets d'initiative locale. L'autre, plus conséquente (9M €) réservée aux projets dits « structurants », d'un montant supérieur à 250 000 €.

Mais depuis quelque temps on s'aperçoit que la première enveloppe est ponctionnée

par les grandes communes qui, pour passer sous la barre des 250 000 euros, scindent leurs projets en deux. Ainsi, la ville de Gap émerge-t-elle ce mois ci pour ses écoles à travers deux dossiers identiques d'un montant total de 497 000 € !

Du coup, des communes et communa-

tés de communes qui ont déposé leurs dossiers à l'automne 2010 n'ont pu être retenues à ce jour dans le cadre des projets d'initiative locale et devront attendre maintenant le prochain budget 2012.

Une dérive inéquitable et totalement incohérente !

La lettre des Elus Démocrates et Républicains
Directeur de la publication : Christian Graglia

Contact : Mickael Guittard 04 92 40 39 35
m.guittard@gmail.com

Site internet:
www.groupe-democrate-republicain.com

TROP, C'EST TROP

par Claude Feutrier

La société Erilia qui gère des HLM sur le département, a demandé une nouvelle fois au Conseil général de lui accorder une garantie d'emprunt.

Or, malgré les multiples demandes du département, cette société refuse toujours la transparence dans l'attribution des logements. Voire même elle ne permet pas aux élus des communes concernées de proposer des bénéficiaires car les dossiers arrivent toujours trop tard.

Roger DIDIER, vice président en charge du logement, a invité fin 2009 l'ensemble des bailleurs pour convenir des modalités de représentation du Conseil général.

La société ERILIA a refusé de participer à cette réunion. J'ai donc demandé lors de la plénière que l'on envoie un signal fort à cette société en refusant à l'unanimité cette garantie d'emprunt.

Du coup J-Y Dusserre s'est engagé à leur adresser un courrier solennel pour leur mettre le marché en main. Soit ils nous associent, soit nous ne garantirons plus rien.



VALLÉE DU BUËCH:

LES INFORTUNES DU SYNDICAT MIXTE



Nous avons exprimé de nombreuses réserves concernant le dossier du syndicat mixte du Buëch. Mal ficelé, imprécis, sans concertation, extrêmement vague sur ses contenus financiers, ce projet nous paraît une pesante usine à gaz.

Nous avons manifesté notre étonnement de ne pas le voir à l'ordre du jour, alors qu'une réunion était prévue le 23 mai dans la vallée sous l'égide de Gérard Tenoux, le nouvel homme fort du Buëch.

Aussi avons-nous proposé une méthode moins coûteuse et plus souple: la mise en place, tout simplement, d'un contrat de ter-

ritoire, élaboré à partir des souhaits exprimés par les élus du Buëch. Cette méthode aurait déjà l'avantage de se faire à moindre frais, sans entraîner de nouvelles indemnités pour les administrateurs.

J-Y Dusserre a évité de nous répondre.

En fait, la réponse nous est arrivée à la suite de la réunion du 23 mai dans le Buëch.

La quasi totalité des communautés de communes a en effet rejoint nos analyses et s'est opposée à la création d'un tel syndicat mixte, laissant M. Tenoux gros Jean comme devant.

Le Conseil général devra revoir sa copie !

Les élus du Buëch attendent toujours d'ailleurs de savoir si le million d'€ annuel promis par Dusserre s'ajoutera aux crédits déjà programmés ou n'en sera qu'un simple redéploiement.

PETITS ARRANGEMENTS ENTRE AMIS...

L'ordre du jour de la plénière du 17 mai comportait une délibération que nous avons jugée particulièrement scandaleuse: le vote d'une «subvention exceptionnelle» de 100 000€ au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement des Hautes-Alpes (CAUE).

Cette structure, au demeurant très utile, était dirigée jusqu'à l'année dernière par une directrice, par ailleurs Maire d'Embrun et présidente de la Communauté de Communes, qui a été élue au mois de mars conseillère régionale.

Ses nouvelles charges électives la mettaient dans l'impossibilité d'assumer désormais ses obligations professionnelles.

Elle devait donc décider de quitter son poste de direction.

Si les finances du CAUE avaient été flo-



Photo le Dauphiné Libéré

rissantes, on aurait pu comprendre que le président, M. Cret, envisage de saluer sa démission avec une prime de départ pour récompense de bons et loyaux services. Mais rien ne l'y obligeait aux yeux de la loi.

Malheureusement le CAUE traverse une crise et accuse un fort déficit.

Qu'à cela ne tienne ! Le bon M. Cret a tout simplement proposé à sa directrice une rupture conventionnelle de contrat,

procédure qui a permis à celle-ci de bénéficier d'une importante prime de départ et de quelques années d'allocations chômage ! Tout cela, bien sûr, aux frais du contribuable Haut-alpin, d'où la délibération évoquée ci-dessus.

Et passez, muscade...

50 000 euros de prime, l'ex-directrice le reconnaît elle même, en précisant qu'il s'agit de «brut», semblant par là même «oublier» que cette prime n'est pas soumise aux charges sociales.

Bien entendu, lorsque nous avons soulevé cette question, le président Dusserre s'est fâché tout rouge en nous disant que nous devrions avoir honte de l'évoquer !

Les familles Haut-alpines, aux fins de mois souvent difficiles, apprécieront cette délicate attention entre amis.

NOUVEAU : PRENEZ CONNAISSANCE DES VIDEOS DE NOS PRINCIPALES INTERVENTION EN PLEINIÈRE

SUR LE SITE : WWW.GROUPE-DEMOCRATE-REPUBLICAIN.COM

MAIN BASSE SUR L'O.P.H

Il existe dans notre département une tradition républicaine qui veut que les sept personnalités qualifiées siégeant à l'Office HLM soient désignées d'un commun accord à la proportionnelle. Depuis toujours la majorité en présente quatre, l'opposition trois.

Eh bien plus aujourd'hui.

Le Dusserre nouveau est arrivé!



Et il a décidé de tout changer et de rafler la totalité des sièges !

Les 7 heureux nouveaux élus sont très proches de l'UMP, certains même encartés, et les administrateurs «de l'autre rive» n'ont même pas été remerciés, puisqu'ils ont appris par la presse leur limogeage unilatéral. Du coup, l'UMP, minoritaire dans le département (41% des voix) fait main basse sur l'OPH.

Ce n'est qu'un signe parmi d'autres d'un durcissement de la majorité en place, dont nous avons déjà fait état dans notre dernier numéro.

Des «libéraux» qui deviennent autoritaires, ce n'est jamais bon signe.

QUEL STATUT

POUR LES SUPPLÉANTS ?

Nous avons présenté en plénière du 17 mai une motion relative au non-statut des suppléants, motion qui a été approuvée à l'unanimité.

Nous y demandons au président du Conseil général de saisir la Préfète, les trois parlementaires Haut-alpins et le président de l'Association des Départements de France pour demander au Parlement de combler le vide juridique entourant les droits et attributions des suppléants.

Notre demande de modification du règlement intérieur du Conseil Général ayant été refusée par le Président Dusserre, les 28 suppléantes et 2 suppléants élus de notre assemblée, ne peuvent pas aujourd'hui assister aux mêmes réunions que leurs conseillers.

VA-T-ON LAISSER DISPARAÎTRE LE PATRIMOINE VAUBAN ?

Intervention de Gérard Fromm, maire de Briançon

L'état des forts de Briançon est tel qu'aujourd'hui, simplement pour sauvegarder la situation, il faudrait une somme de 50 millions d'euros.

Or, à ce jour il est bien évident que la commune de Briançon n'en a pas les moyens, et je souhaiterais que demain, sous l'égide du Département et de la Région, on puisse réfléchir à ce que l'on veut.

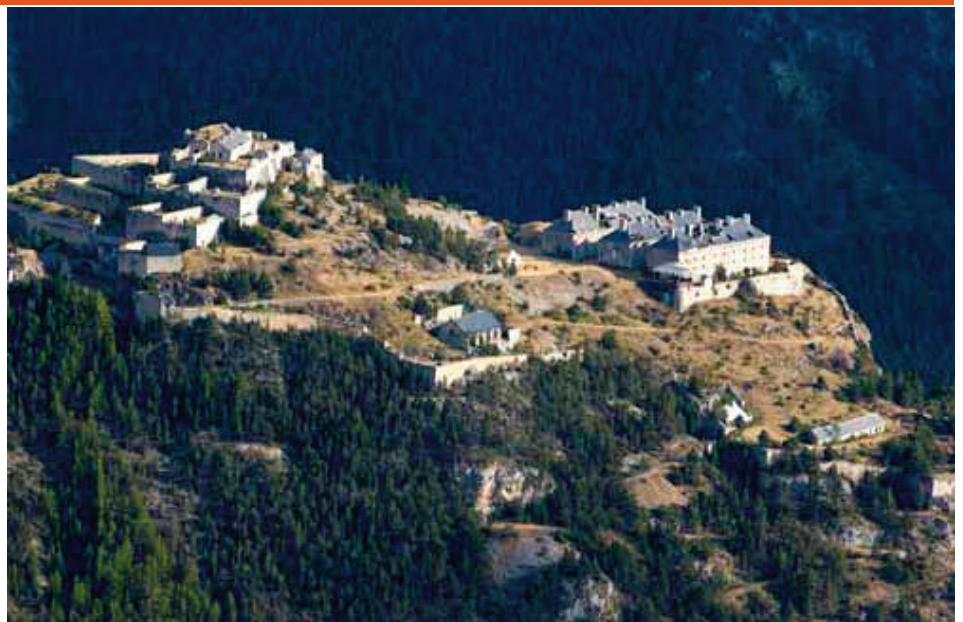
Je ne parle pas de Montdauphin, qui a un statut particulier qui lui permet de faire face à cette problématique.

Aujourd'hui les quatre forts de Briançon — trois d'entre eux notamment — sont dans un état dramatique.

LA QUESTION EST : «QUE FAIT-ON ?»

Décide-t-on de ne rien faire ? Je vous signale par exemple le fort du Randouillet, pour lequel l'année dernière nous avons eu une discussion avec le Préfet, Richard Siri et vous-même, Monsieur le Président, pour continuer les travaux initialement prévus par le Ministère de la Défense mais abandonnés depuis, tandis que la DRAC les avait maintenus.

Aujourd'hui on ne pourra pas faire des travaux autrement que par hélicoptère, on ne peut plus y entrer car la herse s'est effondrée ; il y a donc des travaux à faire à hauteur de 600 000€ environ.



Est-ce qu'il existe une volonté, un projet de l'État de maintenir ce patrimoine et, avec l'État, des collectivités territoriales de faire quelque chose, ou est-ce qu'on dit, comme certains architectes ont pu le dire à un moment « on laisse retourner tout cela à l'état géologique » ?

Donc il y a un véritable enjeu.

Je me souviens qu'ici nous avons eu un débat il y a quelques années pour l'achat de Fort Queyras, débat auquel Richard Siri avait pris part et qu'il avait soutenu. On avait fait le choix, comme nous l'avons fait ensuite pour le château de Montmaur.

Alors aujourd'hui je voudrais savoir quelle est la position du Département, par rapport à ce patrimoine Vauban qui

est exceptionnel. Il n'y a aucune structure en France, sur les douze communes qui sont aujourd'hui classées et labellisées à l'UNESCO, qui ont un tel patrimoine.

Je souhaite effectivement vous alerter : il faut que le Département prenne conscience que si rien n'est fait dans les six mois qui viennent la situation va devenir catastrophique. Cet hiver nous avons constaté qu'un certain nombre de charpentes sont en train de s'effondrer, des toitures entières qui sont en train de disparaître, des murs d'enceinte qui sont en train de s'écrouler.

Je pense que la situation est grave et qu'elle nécessite qu'on se soucie de cette problématique.